

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 47 (1911)

Heft: 19

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

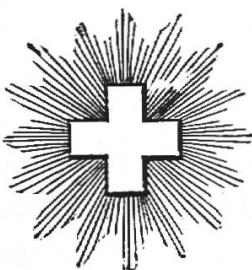
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLVII^{me} ANNÉE

N^o 19.



LAUSANNE

13 mai 1911.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Education physique dans les classes d'enfants arriérés et anormaux (suite).* — *Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel. Jura-Bernois.* — PARTIE PRATIQUE : *Simples leçons de choses.* — *Récitation.* — *Géographie : Le Maroc.* — *Orthographe et Rédaction.*

ÉDUCATION PHYSIQUE DANS LES CLASSES D'ENFANTS ARRIÉRÉS ET ANORMAUX

(Suite)

2. *Gymnastique d'adresse et d'assouplissement.*

La gaucherie et la raideur sont la caractéristique de beaucoup de nos enfants. A les voir marcher sans assurance, s'effrayer du moindre obstacle, monter et descendre avec crainte, on sent qu'un immense travail est à faire mais, avec du temps et de la patience, des progrès peu sensibles, il est vrai, cependant très appréciables se montrent assez vite. Marcher sur un espace étroit, (planche, banc suédois) monter sur un tabouret, sur une chaise, monter et descendre plusieurs degrés, grimper sur les échelons de l'espalier suédois, marcher le long de l'espalier, sont des exercices possibles seulement avec de l'aide, au début.

Plus tard, se hisser sur une table, traverser et sauter des obstacles, passer par des passages étroits, traverser le cadre (suédois) passer d'un banc à l'autre, courir sur le banc, monter sur une échelle, sauter sur la corde, sauter à la corde, développent l'assurance d'une façon plus sérieuse.

Fléchir souvent le corps, saluer, relever des feuilles, ramasser vivement des billes, noix, etc., assouplissent.

Les jeux de balles, (balle à soi, balle au voisin, balle au mur, balle sur sol) le jet de balles ou autres objets (marrons, glands,

billes) dans la corbeille, dans un chapeau, dans un creux, etc., etc., les jeux de tonneau, de quilles, le porter d'objets fragiles ou liquides exercent l'adresse.

3. Gymnastique plus spécialement musculaire pour le développement de la force et le travail harmonique des différentes parties du corps.

Beaucoup d'arriérés sont très peu forts. Leurs mains ne les portent pas, aussi les suspensions simples leur sont parfois impossibles. Des observations avec dynamomètre sont assez intéressantes.

On peut faire avec eux l'exercice progressif du porter de poids en commençant par un minimum très faible. C'est évidemment bon, si c'est bien dosé, surveillé et souvent répété, mais c'est un travail très individuel peu pratique dans l'enseignement scolaire.

Le développement musculaire et harmonique se fera avantageusement selon les principes rationnels de la méthode suédoise. Les exercices sont nombreux et variés (voir manuels scolaires). La difficulté réside à combiner les exercices de façon à satisfaire les plus intelligents, les forts, les débrouillards et les plus faibles. Il faut se résigner à un manque d'ensemble, de rythme, de pureté, et se montrer satisfait si un plan logique a pu être suivi avec entrain et si les mouvements ont été compris du plus grand nombre.

Exemple de leçon rationnelle:

- Elévation des bras de côté, respiration profonde (4 fois).
- Ouvrir et fermer les pieds avec mains hanches.
- Fléchir la tête en arrière avec mains hanches.
- Fléchir le tronc en avant avec mains hanches.
- Prendre vivement la position assise sur le sol, jambes croisées (position du tailleur) mains hanches.
- Elévation des bras de côté, respiration profonde.
- Suspension faciale à l'espalier (peu haut) suivie de respiration.
- Marche à pas serrés sur banc suédois.
- Flexion et extension des bras dans différentes directions.
- Sur le sol, position couchée dorsale (il y a toujours possibilité de placer les enfants de telle façon qu'aucune remarque inconvenante n'est faite), élévation des jambes tendues.
- En position à cheval sur les bancs suédois avec mains hanches; rotation du tronc.
- Marche ordinaire et course.
- Des bancs, sauts en bas.
- Exercices respiratoires.

Les commandements ne peuvent pas toujours être ceux de la gymnastique chez les normaux. Ils seront plus explicatifs et plutôt accompagnés de démonstrations. Le travail est beaucoup de l'imitation.

Nous avouons n'avoir pas d'expérience dans les exercices accompagnés de musique. Ce que nous avons vu dans les classes belges était bien exécuté mais ne nous a pas convaincu sur la valeur de la méthode. Il n'est d'ailleurs pas facile de comparer des classes normales entre elles, et encore moins quand il s'agit de pays différents. Ce qui réussit là-bas peut ne pas réussir chez nous. Le temps qu'on consacre à ces exercices rythmés est à prendre en considération. Si, pour satisfaire le coup d'œil et les exigences de la musique, on a trop longtemps étudié et répété une série d'exercices au risque de fatiguer les enfants, si l'entraînement musical nuit à la justesse des mouvements, on a mal atteint le but ou on ne l'a pas atteint. La musique incite à la danse, à une marche vive et légère, elle anime les rondes, elle donne aux exercices de plancher un attrait dont ils ont grand besoin pour nos enfants, mais il faut se borner à du très simple.

Nous avons essayé les mouvements d'ensemble avec chant et nous avons obtenu un entraînement, un effet assez satisfaisants, cette méthode est malheureusement contradictoire avec le jeu de la respiration, aussi le profit musculaire est moindre par le fait d'une respiration incomplète.

Les leçons méthodiques pourront toujours compter des exercices pratiques pour le développement et l'application de la force. Le grimper aux espaliers en tenant un objet, le grimper aux cordes, le transport d'objets lourds, le transport d'un enfant de différentes manières rendront dans un sens pratique ce qui peut manquer à la gymnastique du côté esthétique.

Dans bien des cas, les élèves arriérés peuvent être répartis dans les classes ordinaires pour la leçon de gymnastique, pour le jeu. C'est un excellent moyen d'obtenir un bon travail par l'entraînement de camarades intelligents. Ce que l'enfant n'a pas compris est imité; les résultats sont toujours excellents au point de vue physique, intellectuel et moral.

La leçon entièrement méthodique, si elle est possible, sera courte et reprise régulièrement.

4. Gymnastique corrective.

La gymnastique suédoise aura évidemment des effets correctifs, mais est-elle toujours applicable ? Elle l'est à peine chez les plus jeunes et les moins développés. Aussi tout ce qui contribuera à faire prendre une position droite correcte (placements divers, marches, jeux, respiration profonde avec mouvements de bras, etc.) corrigera des mauvaises attitudes.

Si l'enseignement méthodique n'est pas applicable, des mouvements spécialement correctifs pour le dos aux engins (voir manuels) auront les meilleurs résultats. L'engin a pour avantage de livrer le travail moins à la compréhension de l'enfant et de fournir un résultat plus sûr, (suspension à l'espalier, position dorsale couchée sur le banc horizontal, sur le banc incliné, appui facial sur le banc avec mains hanches, etc.)

5. Gymnastique respiratoire.

Les exercices respiratoires sont à la base de toute gymnastique rationnelle, mais, outre la distribution de ces mouvements dans les leçons méthodiques, il y a la gymnastique respiratoire intercalée à faire pendant les leçons, dans la salle d'étude, fenêtres ouvertes. Nous avons, dans un article : « De l'attention » (*Educateur* 1909) fait constater le rapport étroit entre la respiration et l'attention. Il est sage de ne pas regretter les instants que l'on accorde à l'aération des poumons. Le corps et le cerveau bénéficient de ces exercices respiratoires répétés souvent en classe ou dans le préau, si ce dernier est contigu.

6. Gymnastique médicale.

Elle consisterait à traiter particulièrement certains sujets. Les déviations, les paralysies, les faiblesses de membres gagneraient à être soumises à un régime de mouvements spéciaux et de massages. On a préconisé également des massages vibratoires le long de la colonne vertébrale pour certains sujets agités. Nous rentrons ici dans un domaine difficilement explorable dans la classe spéciale. Il appartiendrait plutôt à un internat (laboratoire vivant) de mettre à son programme les soins et les expériences médicales de cet ordre.

A la gymnastique que nous venons de développer, il faut pour être complet en hygiène scolaire ajouter les récréations, les promenades, les douches et bains qui concourent également à un but physique, récréatif et éducatif.

Les récréations donnent lieu à l'école aux exercices véritablement délassants : mais alors que les enfants normaux forment des groupes joyeux, les enfants anormaux sont parfois, ainsi que les tout jeunes enfants, peu mûrs pour la collectivité. De plus, leurs jeux à deux ou à trois, solitaires même, sont moins actifs. Il faudrait dans le préau (conditions de nouveau difficiles pour les classes a. m. p.) un terrain spécialement aménagé. Les enfants devraient avoir à leur disposition de la terre, du sable, du feuillage, etc. Faire des jardinets artificiels, des rues, des pâtés, jouer à la marchande, etc., sont des jeux toujours pleins de nouveauté. Des planchers, des boîtes, de vieux outils et autres objets développeraient les facultés ludiques, laisseraient aux uns le plaisir de réaliser leurs idées, donneraient de l'initiative aux autres. Nous avons observé la joie des enfants à faire de gros bouquets de feuilles de platane tombées dernièrement. Un garçon passait des récréations délicieuses à la fontaine à remplir et vider une boîte de fer-blanc. Il faut mettre de côté les craintes d'accidents et de malpropreté. Avec une surveillance judicieuse, le mal sera moindre; le développement et la discipline bénéficieront si les enfants ne sont pas laissés à leurs propres ressources.

Les promenades se font en toute saison. Elles sont courtes. Les irréguliers marchent parfois difficilement, d'autres sont agités et exigent une grande surveillance. Les promenades auront un but instructif, aussi seront-elles fréquentes. Apprendre à connaître les rues qui entourent l'école, étudier le quartier, observer un édifice public, un étalage, un végétal, le feuillage d'automne, le givre en hiver, le bourgeonnement au printemps, etc., cela développera l'attention au dehors, encouragera l'esprit d'observation; cela suggérera l'idée de s'intéresser à mille choses de la rue plutôt que de rêver niches et polissonneries.

Les bains froids et les douches chaudes calment ou fortifient et donnent le goût de la propreté. Leur rôle thérapeutique doit être, pour les arriérés, dirigé par le médecin.

Le travail corporel, l'éducation spéciale des mains tiendront donc une grande place dans le programme des classes d'arriérés. Mais c'est un acheminement au développement pratique, la principale ressource pour l'indépendance relative de ces êtres peu doués. C'est aussi un moyen de leur rendre l'école attrayante, le devoir facile.

J. B.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Le Département de l'Instruction publique porte à la connaissance des instituteurs qui désirent obtenir le diplôme spécial pour l'enseignement primaire supérieur, que de nouvelles épreuves auront lieu à fin septembre prochain.

*** **Bienfaisance.** — Mme veuve Monnet, de Grancy, à Cossonay, décédée le 3 avril, a légué fr. 6100 à diverses institutions philanthropiques ou de bienfaisance, à savoir : fr. 500 à l'Orphelinat de Penthaz ; à Saint-Loup ; aux incurables de l'Etat ; aux soupes scolaires ; aux amies de la jeune fille ; à la restauration du Temple de Cossonay ; à l'institut Rappold pour institutrices ; fr. 300 aux pauvres de Cossonay ; aux colonies de vacances, Lausanne ; à l'œuvre des arrivantes à la gare de Lausanne ; à la Solidarité, section de Cossonay ; aux courses des écoles primaires de Dizy ; aux courses des écoles primaires de Grancy ; et à la Mission romande.

*** **Trente ans d'enseignement.** — On écrit de Vevey à la « Tribune de Lausanne » : Trente ans d'enseignement, c'est-à-dire trente ans de labeur ardu dans le terrain bien préparé parfois, inculte le plus souvent, de toute une génération d'élèves, tel est l'anniversaire que les instituteurs, porteurs du brevet de 1881, fêtaient joyeusement le 29 avril à l'hôtel de la Gare, à Vevey.

Malgré que le temps s'annonce défavorable dès le matin, vingt-deux sur vingt-huit sont fidèles au rendez-vous ; vingt-deux têtes poivre et sel pour la plupart, mais vingt-deux cœurs restés jeunes et unis par les liens d'une indissoluble amitié.

Depuis la célébration du 25^{me} anniversaire, trois braves ont été fauchés par la mort, mais il y a ceci de consolant, c'est qu'ils ont laissé dans les localités où ils ont tracé leur modeste sillon, le souvenir de maîtres consciencieux et dévoués.

Quelles bonnes heures que celles où l'on remue tant de vieux et chers souvenirs ! Les voix s'unissent aux cœurs et, comme autrefois, sous la direction du vénéré professeur que fut M. C.-C. Dénéréaz, les chants patriotiques retentissent.

Nos remerciements à l'aimable restaurateur de l'hôtel de la Gare, qui, selon son habitude, fit très bien les choses.

H. L.

*** **Congrès de Montreux de la S. P. V. Rapporteurs généraux.** — Le Comité central a consacré une longue et laborieuse séance à l'audi-

tion des deux rapports généraux de MM. Oscar Jan et Justin Magnenat. Les travaux de nos collègues ont laissé une excellente impression. Ils étudient les questions sous toutes leurs faces dans des considérants qui ne manquent ni de saveur ni d'intérêt. Les conclusions ont fait l'objet d'un échange de vues entre les rapporteurs et le Comité. Celui-ci les a approuvés dans leur ensemble. Il ne reste plus qu'à les mettre au point et à les coordonner pour leur donner la forme définitive. Telles quelles les études de MM. Jan et Magnenat constituent une contribution précieuse et importante à la solution des deux questions posées au Congrès de Montreux.

Les tractations sont engagées pour l'impression qui se fera sans tarder par les soins d'une imprimerie montreusienne. On compte qu'au commencement de juin, les rapports pourront être expédiés à chacun des membres de la S. P. V.

H. GAILLOZ.

NEUCHATEL. — Conférences du district de Boudry. — En mars et en avril dernier, la Société pédagogique du district de Boudry a eu deux réunions. La première à Peseux, la deuxième à Auvernier.

La première ne fut guère qu'un échange de vues entre les collègues masculins surtout, et quelques demoiselles au sujet de la question qui occupe tout le monde scolaire ces temps. Cette question traite de la préparation et du perfectionnement du corps enseignant primaire neuchâtelois auquel on fait justement le reproche de n'avoir reçu à l'école normale ou dans les écoles de district où il est formé qu'une instruction livresque, avec une préparation professionnelle sinon nulle, tout au moins insuffisante.

Le département de l'Instruction publique a publié un très intéressant opuscule à ce sujet, et, la Société pédagogique s'est aussi mise au travail résolument. Chacune de ses six sections a traité la question et a fait un rapport. Je reviendrai dans le prochain numéro sur les conclusions auxquelles on est arrivé.

Dans sa deuxième réunion, Boudry a adopté entièrement les conclusions de l'opuscule du département de l'Instruction publique en y ajoutant les trois vœux suivants :

1^o Les membres du corps enseignant seraient soumis dès leur entrée à l'école normale, à un examen médical sérieux, qui permette d'éliminer ceux et celles qu'une trop faible constitution rendrait inaptes à remplir complètement la dure tâche qui incombe à un maître, comme à une maîtresse d'école, voulant faire tout son devoir en classe.

2^o Il y aurait dans chaque collège une réunion mensuelle, par exemple entre tous les membres du corps enseignant de ce collège. Cette réunion aurait pour but d'unifier les méthodes d'enseignement et de coordonner les efforts de tous.

3^o Les inspecteurs de cet enseignement primaire seraient toujours choisis parmi des hommes ayant pratiqué cet enseignement avec succès, ayant par conséquent la juste compréhension de la situation d'un membre du corps enseignant.

Ces conclusions et vœux doivent être transmis incessamment au Comité central.

L. Q.

JURA-BERNOIS. — **Synode scolaire du canton de Berne.** — Il s'est réuni le samedi, 22 avril, à Berne, dans la salle du Grand Conseil. Elus pour une nouvelle période, les délégués étaient réunis pour constituer leur bureau et pour poser quelques jalons dans la question à l'ordre du jour des cercles pédagogiques bernois : la réorganisation des écoles normales d'institutrices.

M. Dennler, instituteur retraité à Bolligen, ouvre la séance en qualité de président d'âge. Après avoir rendu hommage à la mémoire de l'inspecteur scolaire Abrecht, décédé récemment, le président exprime le vœu que les délégués se fassent un devoir d'honneur de remplir leur mandat en vue du progrès de l'école et de l'éducation du peuple.

On passe ensuite aux élections et le bureau est constitué comme suit : MM. Bigler, président, Gylam, vice-président; Jost, secrétaire, Mühlethaler, Schenk, Anderfuhren, Schneider, Meury et Bürdki. Le Jura est représenté dans le bureau par MM. Gylam, inspecteur scolaire à Corgémont et Jules Meury, maître au pro-gymnase de Neuveville.

M. Schenk, directeur des écoles de la ville de Berne, présente ensuite son rapport sur la réorganisation des écoles normales d'institutrices. Le synode s'est déjà occupé de cette question et en était arrivé à la conclusion que les écoles normales de Delémont et de Hindelbank, dans leur organisation actuelle, ne répondent plus aux exigences actuelles. Ces établissements ne reçoivent des élèves que tous les trois ans, tandis qu'on réclame des classes successives permettant chaque année l'entrée et la sortie des élèves. Pour cela il faut des locaux nouveaux. Le Jura forme une partie de ses institutrices dans les écoles secondaires, mais on se plaint de l'insuffisance de leur préparation professionnelle. M. Schenk cite à l'appui de la réorganisation de l'école normale de Delémont les conclusions adoptées par le synode d'Ajoie. Une nouvelle construction s'impose à Delémont ; les plans en sont achevés. On pourrait recevoir 12 à 15 élèves par classe. Un inconvénient de l'école normale de Hindelbank, c'est de voir le pasteur de l'endroit être directeur de l'école normale. C'est la paroisse qui élit le pasteur et c'est le Conseil d'Etat qui nomme le directeur. Jusqu'ici le choix de la paroisse a été en général heureux, mais qui nous dit qu'il en sera toujours ainsi !

D'autre part on réclame la prolongation de 3 à 4 ans des études des institutrices, non pas dans le but d'étendre le programme, mais en vue de répartir les matières sur une plus longue période.

Le tableau de l'emploi du temps est surchargé ; il ne reste pas de temps pour les lectures personnelles, la musique, le dessin. La préparation professionnelle, l'économie domestique demandent une initiation par la pratique.

La prolongation des études à quatre ans ne peut se faire que par une révision de la loi sur les écoles normales dont l'article 5 est ainsi conçu : « Les cours durent trois à quatre ans dans les écoles normales de régents et deux à trois ans dans celles destinées aux institutrices. » Pour éviter la révision de la loi, on a proposé de faire étudier pendant deux ans, dans les écoles secondaires, les futures institutrices avant de les envoyer à l'école normale qui n'aurait ainsi que deux classes annuelles. D'autres estiment qu'après les trois ans d'école normale,

on pourrait exiger un an de stage suivi de l'examen du brevet. D'ailleurs, la question financière n'est pas au point. Il faudra étudier les divers systèmes et les comparer sous le rapport des frais. M. Schenk conclut en présentant trois conclusions générales qui permettront une étude plus approfondie du sujet. Voici ces conclusions :

1^o Le synode scolaire, considérant l'urgence de la réorganisation des écoles normales d'institutrices du canton de Berne, prie le conseil exécutif d'en hâter la réalisation.

2^o Afin d'assurer une meilleure préparation des institutrices à l'enseignement des travaux manuels et de l'économie domestique, afin de donner aussi une plus grande importance aux exercices d'enseignement pratique, le synode scolaire recommande de prolonger d'une année la durée des études des institutrices primaires.

3^o Les écoles normales d'institutrices de l'Etat seront organisées de manière qu'une nouvelle série d'élèves puissent y être admises chaque année.

Dans la discussion M. Schneeberger, député de Berne, estime que la prolongation des études exige des sacrifices qui ne peuvent être supportés par les classes laborieuses.

M. Wyss, instituteur à Aarberg, ne croit pas à l'urgence de la réorganisation. Tout au plus est-elle désirable. L'examen théorique devrait se faire après la troisième année d'école normale. L'Etat devrait annexer à l'école les classes d'application nécessaires.

MM. Tanner, chapelier de Bienne, Dr Schneider, directeur de l'école normale de Berne, Moser, maître à l'école normale de Hindelbank, Aeberhardt, pasteur à Melchnau soutiennent les conclusions du rapporteur.

M. Lohner, directeur de l'instruction publique, déclare que l'Etat considère l'organisation des écoles normales de Delémont et de Hindelbank comme provisoire. Elle ne peut durer plus longtemps, mais le programme de la réorganisation n'est pas encore étudié à fond. L'extension des études à quatre ans nécessite une révision de la loi sur les écoles normales, révision qui ne peut se borner qu'à ce seul point spécial. Il y a donc lieu d'examiner ce qui peut se faire sous le régime de la législation actuelle. Les sacrifices de l'Etat devront être augmentés ; les diverses solutions devront être étudiées en tenant compte de leur répercussion sur les dépenses de l'Etat. Celui-ci mettra certainement à la disposition de ces établissements d'instruction les moyens financiers nécessaires à leur exploitation, mais il faut que ses ressources le lui permettent. M. le Directeur de l'instruction publique a l'intention de faire établir par les deux commissions des écoles normales et par le bureau du synode un programme des réformes à introduire.

L'assemblée accepte les conclusions de M. Schenk et fait inscrire au procès-verbal les remarques de M. Wyss, d'Aarberg.

Deux motions sont encore prises en considération, l'une concerne l'enfance abandonnée et l'autre, la révision de l'article 3, al. 3 de la loi sur la suppression de l'école cantonale de Berne.

H. GOBAT.

PARTIE PRATIQUE

Degré inférieur.

SIMPLES LEÇONS DE CHOSES (*Suite*)

La hache.

La hache est un outil du charpentier et du bûcheron. On y remarque trois parties qui sont : le manche, la douille et le tranchant. Le manche est fait de bois dur par le menuisier ou le charron. La douille et le tranchant, qui forment une seule pièce, sont façonnés par le taillandier (coutelier), à l'aide d'un métal très dur que l'on nomme acier. L'acier s'obtient au moyen de fer chauffé dans un brasier et martelé ensuite sur l'enclume.

On se sert de la hache pour fendre le bois de chauffage et préparer la charpente de nos maisons. Lorsque le tranchant de la hache s'émousse, on doit l'aiguiser. — Les enfants ne doivent point toucher à cet outil de peur de se blesser.

DICTÉES. — I. La hache est un outil du charpentier et du bûcheron. On y remarque trois parties qui sont : le manche, la douille et le tranchant. Le manche est fait de bois dur par le charron. La douille et le tranchant sont faits d'acier par le coutelier.

II. L'homme emploie la hache pour abattre les arbres dans la forêt, pour préparer les bûches du bois de chauffage. Le charpentier se sert de cet outil pour tailler les charpentes de nos maisons. La hache est donc un instrument très utile.

GRAMMAIRE. — Remarques concernant le pluriel des noms terminés au singulier par *s*.

<i>Singulier.</i>	<i>Pluriel.</i>
Le bois.	Les bois.
Le bras.	Les bras.

RÈGLE. — Les noms terminés au singulier par *s* ne changent pas au pluriel. (Brebis, tapis, souris, velours, bas, tas, etc.).

La scie.

Comme la hache, la scie est un outil du bûcheron, du charpentier, du menuisier. Elle se compose de trois parties qui sont : les montants et la corde. La lame de la scie est faite d'acier. Elle est dentelée. Lorsque les pointes des dents s'émoussent, on les fait aiguiser, afin que la scie morde bien le bois qu'elle doit diviser. Les montants de la scie sont faits de bois par le charron. La corde est préparée au moyen de filasse de chanvre bien tordue... Cette corde sert à tendre la lame de la scie. La scie peut être très petite ou très grande, suivant qu'elle doit être utilisée pour de petites ou de grandes pièces de bois. Le bon ouvrier soigne bien ses outils.

DICTÉES. — I. La scie est un outil du bûcheron, du charpentier, du menuisier. Elle se compose d'une lame, de deux montants et d'une corde. On emploie la scie pour diviser les bois en planches ou en bûches bien régulières.

II. La lame de la scie est dentelée. Elle est faite d'acier. Les deux montants

sont étroits. Ils sont faits de bois. La corde est tordue. Elle est confectionnée avec de la filasse de chanvre. On la tend fortement au moyen d'une mince lame de bois.

GRAMMAIRE. — *Etude des qualificatifs.* — Faire trouver et exprimer par les écoliers les idées suivantes :

La scie est *petite*, *grande*, *aiguisée*, *émuossée*, *neuve*, *vieille*. La corde de la scie est *tordue*, etc., etc.

Les mots *petite*, *grande*, *aiguisée*, *émuossée*, *neuve*, *vieille*, nous indiquent comment *est* la scie, quelles sont *ses qualités*. Le mot *tordue* nous exprime comment *est* la corde.

Les mots *petite*, *grande*, *aiguisée*, *émuossée*, *neuve*, *vieille*, *tordue* sont des *qualificatifs*.

C. ALLAZ-ALLAZ.

RÉCITATION. — *Degré inférieur.*

La petite souris.

La petite souris blanchette
Glisse d'un pas bref et menu
Autour du bébé presque nu
Qui sommeille sur la couchette.
Crac ! la voilà sur la planchette
A deux doigts du frêle ingénou !
Mais le chat noir est survenu !
Elle rentre dans sa cachette,
La petite souris blanchette.

M. ROLLINAT.

EXERCICES DE LANGAGE : Parler du bébé, de la petite souris blanche, du gros chat noir — de la couchette, de la cachette.

COMPOSER ET ECRIRE DE PETITES PHRASES : Le bébé est dans sa couchette. — Il sommeille tranquillement. — Une petite souris blanche sort de son trou. — Elle glisse à pas menus. — Elle saute sur le berceau. — Le chat noir entre dans la chambre. — Il aperçoit la petite souris. — Elle se sauve vite dans son trou.

DESSIN : le chat, la souris.

Degré moyen.

Monsieur Personne.

C'est un bizarre hurluberlu,
Un extraordinaire bonhomme,
Chaque enfant sait comment il se nomme,
Tous en causent, nul ne l'a vu.
Ce « Monsieur Personne ».

Entre la cave et le grenier,
Quelque méfait qui se consomme,
L'auteur en est cet étrange homme
Moitié gamin, moitié sorcier :
C'est « Monsieur Personne ».

C'est à lui, Louis le soutient,
Ce cahier neuf dans la fontaine,
Et cette bottine qui traîne,
Sans l'ombre d'un doute, appartient
A « Monsieur Personne ».

En classe, dessin sur le mur,
Flèche au plafond, chute de billes,
Ce sont les moindre peccadilles,
Qu'on ne peut imputer, pour sûr,
Qu'à « Monsieur Personne »

Maurice LEVEL.

A EXPLIQUER : hurluberlu, bonhomme, méfait, sorcier, bille, peccadille ; — bizarre, extraordinaire, étrange, moindre ; — imputer, quelque méfait qui se consomme, Louis le soutient, sans l'ombre d'un doute.

ELOCUTION : Parler de *Monsieur Personne*. — Enumérer les fautes qu'il est censé commettre. — Encourager les enfants à ne pas servir de *Monsieur Personne*, mais à être francs, loyaux, sincères.

Degré supérieur.

Les cheveux de ma mère.

Le soir, quand, pour dormir, elle a défait ses tresses,
Et me laisse à genoux baiser ses cheveux longs,
J'aime, en les renattant, à couvrir de caresses
Les premiers fils d'argent éclos dans ces fils blonds.

J'y lis tout un passé de soucis et de crainte ;
J'y vois mes maux d'enfant qui l'ont tant fait souffrir ;
Et chaque nuit veillée a laissé son empreinte
Sur ce front adoré que le temps va flétrir.

Des efforts qu'elle a faits pour me rendre meilleure,
Plus vaillante, plus sage et plus digne d'amour,
Pour soulager qui souffre et consoler qui pleure,
Chacun de ces fils blancs me représente un jour.

Aussi tous les joyaux et tout l'éclat d'un trône
La rendraient bien moins belle à mes yeux attendris,
Bien moins chère à mon cœur, que la double couronne
De sa bonté pensive et de ses cheveux gris.

C'est pourquoi, quand, le soir, elle a défait ses tresses
Qui baignent son front pur de leur reflet changeant,
J'aime à compter tout bas, par autant de caresses,
Entre ces fils dorés les premiers fils d'argent.

MARIE DE VALANDRÉ.

A EXPLIQUER : renattant, éclos, soucis, empreinte, digne, joyaux, couronne, reflet. — Couvrir de caresses, les premiers fils d'argent, j'y lis tout un passé,

mes maux d'enfant, chaque nuit veillée a laissé son empreinte, un front flétris par le temps, l'éclat d'un trône, chère à mon cœur, sa bonté pensive.

ELOCUTION. Parler de l'affection, de la reconnaissance, du respect, de l'amour mêlé d'admiration que l'on doit à sa mère.

RÉDACTION : Maman est pour moi la meilleure des mamans.

J. M.

Degré supérieur.

GÉOGRAPHIE

La question du Maroc est à l'ordre du jour. La leçon suivante, préparée d'après le bel ouvrage de L. LANIER, *L'Afrique, Choix de Lectures*, sera donc d'actualité. (Voir dans les numéros suivants quelques lectures sur le même sujet.)

Le Maroc.

LIMITES. — Situé à l'angle nord-ouest de l'Afrique, le Maroc a pour limites : au nord, la Méditerranée (390 km.) ; à l'ouest, l'Océan Atlantique (850 km.) ; au sud, le Sahara ; à l'ouest, l'Algérie, province d'Oran.

LITTORAL. — Les côtes de l'Océan sont très accidentées ; le littoral de la Méditerranée est escarpé, étroit, resserré entre la mer et les montagnes. Le phare du cap *Spartel*, entretenu par les nations commerçantes, éclaire le détroit de *Gibraltar*.

MONTAGNES. — Les chaines de l'*Atlas* traversent obliquement le Maroc dans toute sa longueur. La chaîne la plus haute, dite *Grand Atlas*, percée de nombreux cols ou *tizi*, est appelée par les indigènes « la montagne des montagnes ». Le nœud principal, d'où rayonnent les chainons secondaires, le *Aiachi*, toujours couvert de neiges, atteint 4300 mètres. Au sud-est du Grand Atlas, s'étendent les hauts plateaux du *Dahra* qui descendent vers le désert. Parallèles au littoral méditerranéen, s'allongent les chaines boisées du *Riff*.

EAUX. — Trois versants : Méditerranée : la *Moulouïa* (400 km.) souvent desséchée l'été ; — l'*Isly* arrose le nord-ouest du Maroc ; — l'*Oued-Kis* sépare le Maroc de l'Algérie. — 2^e Océan Atlantique : le *Sebou* (240 km.) ; — l'*Ommer Rbia* (mère des herbes), profond et rapide ; — le *Tensift* (320 km.) ; — l'*Oued Drâa* ou *Chibika*, plus long que le Rhin, mais souvent desséché. — 3^e Versant saharien : le *Gir*, le *Zig*, le *Susfana* sont des rivières temporaires qui se perdent dans le désert.

CLIMAT. — Salubre et tempéré, ciel très pur. Cependant pluies abondantes l'hiver ; froid vif sur les montagnes, souvent couvertes de neige. Température moyenne de l'année : à Tanger 18°, à Mogador 20°.

PRODUCTIONS. — *Minéraux* abondants, mais peu exploités : cuivre, fer, or, plomb, antimoine, soufre, granit, sel. — *Végétaux* : Sol très fertile, peut produire jusqu'à trois récoltes par an : céréales, légumes variés, lin, chanvre, vigne, olivier, jujubier, caroubier, bananier, safran, tabac, mûrier, cotonnier, amandier, canne à sucre, indigo, palme, chêne-liège, cèdre, pin, pistachier, etc. Système d'irrigations ingénieux et bien entretenu. Le fellah marocain, abruti par le despotisme, travaille le moins possible. — *Animaux* : Chevaux, mules, chameaux,

moutons, chèvres (12 millions), poules, — poissons abondants dans les cours d'eau et sur le littoral, — panthères, hyènes, chacals, gazelles, renards, antilopes, sangliers, léopards, peu de lions, autruches, — céraste ou vipère à cornes, buska ou serpent noir — scorpions, sauterelles.

INDUSTRIE. — Armes, tissus, broderies, cuirs, tapis, poteries, vêtements, bijouterie. A Mogador, il y a 400 tanneries avec 6000 ouvriers et 1500 métiers avec 3000 ouvriers pour la fabrication des tissus de laine.

COMMERCE. — *Importation* : Coton, sucre, lainages, thé, soie, bougies, fer, acier, argent monnayé au total pour environ 40 millions de francs (Grande-Bretagne 20, France 10, Allemagne 3 millions). — *Exportations* : Céréales, peaux, amandes, laines, gomme, plumes d'autruche, huile.

VOIES DE COMMUNICATION. — Pas de chemins de fer, Routes de caravanes peu sûres ; rivières dépourvues de ponts, franchies à gué ou en barques. Le service de correspondance se fait par des piétons qui marchent à une vitesse de 40 à 50 km. par jour.

POPULATION. — 7 à 10 millions d'habitants.

RACES. — *Berbères* descendants des populations primitives, pasteurs, cultivateurs, commerçants, tous turbulents, guerriers et pirates, obéissant aux *maraouts*, peu soumis au sultan. Les *Arabes* sont en général pasteurs et nomades ; ils vivent sous la tente, réunis en *douar* ou hameau. Les *Maures*, mélanges de Berbères et d'étrangers, habitent les villes ; ils sont commerçants, industriels et occupent les hautes fonctions du gouvernement. Les *Maures*, dit *M. Beaumier*, sont efféminés, intrigants, rapaces, superstitieux, bigots, fanatiques, perfides, menteurs, adonnés au plaisir. Ils sont paresseux, quoique capables d'endurer de grandes fatigues pour de grands intérêts. Les *Juifs* habitent les villes, sont les médiateurs et les agents des étrangers et du gouvernement, font tout le commerce maritime ; ils sont méprisés, mais tolérés parce que nécessaires. Les *Nègres*, les uns libres, les autres esclaves. Les *Européens* en petit nombre dans les villes de commerce.

DALECTES. — Le *berbère* et l'*arabe* sont les deux langues usuelles.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Les écoles sont nombreuses, mais les enfants y passent le temps à réciter le Coran. A l'Université de Fez, on apprend quelques notions de droit et de poésies arabes, de théologie et de jurisprudence musulmanes.

CULTES. — Le *mahométisme* est la religion dominante.

JUSTICE. — Elle est rendue par un juge suprême, le *cadi el Djemma* qui réside à Fez et nomme les *cadis* des provinces. Le Coran est le seul code reconnu au Maroc. Les peines infligées sont la prison, les coups de bâton, l'amende et la peine du talion.

GOUVERNEMENT. — Le gouvernement est une monarchie absolue. Le *sultan* actuel *Moulaï Hafid* a succédé à *Abd-el-Azis* ; il est le seizième sultan de cette dynastie, et le trente-sixième descendant en ligne directe d'Ali, oncle et gendre de Mahomet. Il est appelé *vicaire de Dieu sur la terre, iman*, chef suprême de la religion « Il est donc chef spirituel et temporel ; il est tout, et plus absolu qu'aucun souverain de la terre. A lui seul il est le gouvernement, il n'a au-dessus ou à côté de lui ni loi écrite (en dehors du Coran), ni conseil d'empire, ni ministère. Nulle discussion, nulle publicité, nul contrôle, nul rapport ou

compte-rendu, encore moins aucune presse ne le gêne dans son autorocratie. C'est le plus parfait exemple du pouvoir fait homme » (BAINIER, *l'Afrique*). Très souvent, cependant, son autorité est méconnue par la plus grande partie de son peuple. Les soulèvements, les révoltes sont nombreuses.

VILLES. — *Oujda* (8000 h.) marché et place de guerre, près de la frontière algérienne. — *Debdou*, marché israélite. — Sur la côte méditerranéenne, l'Espagne possède les postes stratégiques de *Mélilla*, *Alhucéma*, *Penon*, *Vélez* et *Ceuta*. — Le port marocain de *Tétouan* a plus de 20 000 hab. — Sur l'Océan, à l'entrée du détroit de Gibraltar se trouve *Tanger* (20 000 hab.), commerce actif, résidence des consuls ; *Larache*, port, exploitation de liège. — A l'intérieur *Taza*, sur le Sébou ; *Fez*, capitale (80 000 hab.) ; *Méquinez* ; *Ouezzan*, ville sainte. — Au sud-ouest, vers la côte, les ports de *Sla* et *Rabat*, *Casablanca*, *Azemmour*, *Maroc* qui avec son port de *Mogador* compte près de 80 000 hab. Dans la vallée de Sous se trouvent *Taroudant* et *Agadir*, son port. — Les oasis de *Tatta*, *Tissent*, *Traflet* et *Figuig*, se composent de ksours, fortifiés et industriels.

Degré supérieur et classes primaires supérieures.

ORTHOGRAPHE ET RÉDACTION

La fontaine de Vaucluse.

INTRODUCTION : Dans le département de Vaucluse, au nord des Bouches du Rhône, se trouve la plus belle source de France. Elle rassemble souterrainement les eaux de plusieurs milliers d'hectares de terrains, monts et plateaux, et jaillit, près du bourg de Vaucluse, d'un gouffre profond de cinquante et un mètres, au pied d'un grand rocher blanc qui se dresse à pic. Elle forme un affluent du Rhône, nommé la Sorgue.

TEXTE : I. La Sorgue paraît ; elle court comme un serpent au milieu des prairies vertes, et, dans un dernier détour, elle vous mène au pied d'une roche escarpée d'où elle sort et qui, de ce côté, ferme la vallée, comme un rempart de pierre. C'est Vaucluse, *vallis clausa*, le val fermé. A la racine même des rochers s'ouvre une caverne d'où jaillit la rivière qui descend aussitôt par une pente rapide, bondissant avec fureur au milieu des blocs noirâtres qu'elle couvre d'une écume blanche. Dès qu'elle se repose, dès qu'elle ne rencontre plus d'obstacles, elle étend, entre deux rives fleuries, une nappe d'eau limpide, d'une couleur merveilleuse dont je n'ai retrouvé nulle part, ni dans les Alpes, ni dans les Pyrénées, ni en Espagne, ni en Italie, ni en Orient, les teintes douces et transparentes. Le lac de Zurich est moins pur, le lac de Côme plus bleu, la Méditerranée plus foncée ; les fleuves célèbres, le Pénée, l'Alphée, l'Achéloüs, sont plus argentés ; le Styx et l'Achéron plus noirs ; l'Arno, le Tage, le Guadalquivir, le Rhône, plus troubles. La Sorgue seule, d'un vert tendre à la surface et jusqu'au fond de son lit, ressemble à une plante verte qui se serait fondue en eau. C'est comme une herbe limpide qui court à travers les prés. On se rappelle, en la voyant, ces sources vives qui, sortant des rochers de la côte, viennent quelquefois verser leurs eaux d'émeraude dans les flots de la mer Egée ou de la mer Ionienne. Sur les bords, quelques arbres trop rares, mais d'un feuillage élégant, aux branches peuplées de rossignols, des pins, des cyprès, des mûriers, des saules, quelques buissons de lentiques et de troènes, des amas de plantes grimpantes et de

ronces collées aux parois du rivage, mêlent des couleurs plus sombres aux teintes diaphanes de la rivière relevée encore par le cadre lumineux que lui font les prairies.

II. Dans un étroit espace, toutes les nuances de la verdure, depuis les plus tendres jusqu'aux plus foncées, se combinent harmonieusement pour former un paysage qui caresse l'œil et qui invite aux impressions douces. Mais la voix des eaux écumantes, le retentissement continual de leur chute à travers les blocs accumulés, ajoutent à la scène un caractère de grandeur dont l'âme se pénètre bien plus encore, lorsque les yeux quittent le cours de la Sorgue pour se porter vers le cirque de rochers nus qui forme la vallée. Là, tout est sévère et imposant. Au-dessus et de chaque côté de la source, montent en demi-cercle d'énormes murailles d'un ton gris quelquefois veiné de rouge, dont la partie supérieure dentelée et déchirée découpe vaguement sur l'horizon des formes de créneaux et de tourelles gothiques. Ça et là, un trou béant, un nid d'aigle ou un pin suspendu entre ciel et terre, cramponné par ses racines aux flancs du rocher, marquent d'une tache noire les parois de cette forteresse naturelle. Assis au pied d'un saule, sur le gazon humide, le spectateur, qui ne regarde que les parties du paysage les plus rapprochées de lui, peut n'y ressentir qu'une impression de douceur et de calme. Mais qu'il s'avance vers la source, qu'il lève ses regards sur les rochers sauvages qui la couronnent, il sera bientôt saisi par une émotion plus forte. Il comprendra le grand caractère du tableau; il sentira qu'il a devant lui un des plus beaux sites de France, une merveille naturelle, comparable à nos paysages les plus grandioses. En même temps, il sera pénétré du sentiment de la solitude. En face de lui, un obstacle infranchissable qui le sépare du monde; derrière lui, des montagnes arides qui semblent l'enfermer dans un cercle sans issue. C'est comme une Thébaïde, c'est le lieu que choisirait un saint pour s'isoler des hommes. Nulle part, on ne se croit plus loin de toute communication possible avec l'humanité.

ALFRED MÉZIÈRES, *de l'Académie française.*

REMARQUE : Lire le texte à l'avance, donner toutes les explications nécessaires sur le vocabulaire, la lexicologie, les termes géographiques, de façon à ce qu'il soit bien compris au moment de la dictée. Nous avons remarqué qu'expliquer un texte au fur et à mesure que les difficultés se présentent est un moyen qui disperse l'attention, rend la leçon pénible et traînante et nuit au résultat orthographique.

RÉDACTION : Le premier alinéa est une description agrémentée de quelques comparaisons. L'auteur est fidèle à la vérité. Les élèves de nos classes, les jeunes filles surtout, sont rarement tout à fait véridiques lorsqu'elles décrivent; elles s'enthousiasment pour leur sujet, l'embellissent ou cèdent au plaisir d'ajouter les unes aux autres des phrases bien sonnantes. Pour éviter cet écueil, les inviter à se placer devant un paysage et à ne parler que de ce qu'elles voient.

Le second alinéa traite de l'impression laissée au spectateur par la fontaine de Vaucluse. Cette variété d'impressions se ressent aussi à l'observation de ces sites, si nombreux dans notre pays privilégié, où le lac et les montagnes servent de cadre à quelque chose de plus doux, de plus intime: un bouquet d'arbres, un ruisseau longeant des buissons, une ferme, etc. Les enfants sont sensibles aux beautés de la nature, mais ne savent pas analyser ce qu'ils ressentent; ce second paragraphe de M. Mézières peut les y aider.

BLANCHE MAYOR.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours

INSTITUTEURS: **Bière** (classe primaire supérieure) fr. 2000 ; fr. 200 d'indemnité pour logement, fr. 20 pour jardin ainsi que 75 et 100 fagots de hêtre à charge de chauffer la salle d'école ; 19 mai. — **Corecelles-le-Jorat** (hameau de Riograubon) fr. 1600 et autres avantages légaux ; 8 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école ; 19 mai. — **Lausanne:** deux instituteurs en ville : fr. 2600 à 3200 pour toutes choses et suivant années de service dans le canton. Un instituteur au Chalet à Gobet : fr. 1800 à 2400 suivant années de service dans le canton, plus logement, jardin, combustible nécessaire au chauffage d'école et des vestibules. Les titulaires seront tenus d'habiter sur le territoire de la commune de Lausanne ; 19 mai.

INSTITUTRICES: **Démoret** (école enfantine et travaux à l'aiguille) fr. 700 plus logement et le bois nécessaire au chauffage de l'appartement et de la salle d'école ; 19 mai. — **Lausanne:** 1^o deux maitresses d'école enfantine ; fr. 1200 à 1800 pour toutes choses et suivant années de service dans le canton. 2^o trois institutrices primaires, une en ville, une à Chailly, une en Vennes : fr. 1700 à 2300 pour toutes choses et suivant années de service dans le canton. Les titulaires seront tenus d'habiter sur le territoire de la commune de Lausanne ; 19 mai. — **Champagne:** fr. 1000 ; indemnité pour jardin, 5 stères de bois et 100 fagots à charge de chauffer la salle d'école ; 23 mai.

Nominations

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations suivantes :

INSTITUTEURS: MM. Martin, Jules, à Aigle. Corthésy, Henri, à Avenches. **INSTITUTRICES:** Mlles Deriaz, Olga, au Petit-Mont s. Lausanne. Lavanchy, Marguerite, Epalinges. Zimmermann, Marie, à Antagnes (Ollon). Vullioud, Clara, au Brassus (Le Chenit). Erb, Cécile, à Naz. Pahud, Lina, à Pomy. Chabloz, Flora, à Crassier-Borex. Vuagniaux, Marguerite, à Créminal. Mlle Nicole, Frida, maitresse d'école enfantine et de couture, à Châtillens.

FRUTIGEN Oberland **HÔTEL DE LA GARE**
Berne Bernois

ET RESTAURANT

Spécialement recommandé aux écoles et aux sociétés.
Locaux spacieux. — Arrangements favorables pour
excursions en voiture et en break.

Za 2499 g.

Propriétaire: Fr. HODLER-EGGER.

INSTITUTEUR

est demandé pour l'orphelinat de Lausanne. Entrée de suite. — Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur, Avenue Druey, 3, Lausanne.

SALUT CORDIAL

à MM. les Instituteurs de la
S. P. V.

10⁰ AU COMPTANT
sans aucune majoration
0 sur nos prix chiffres connus.

VÊTEMENTS

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

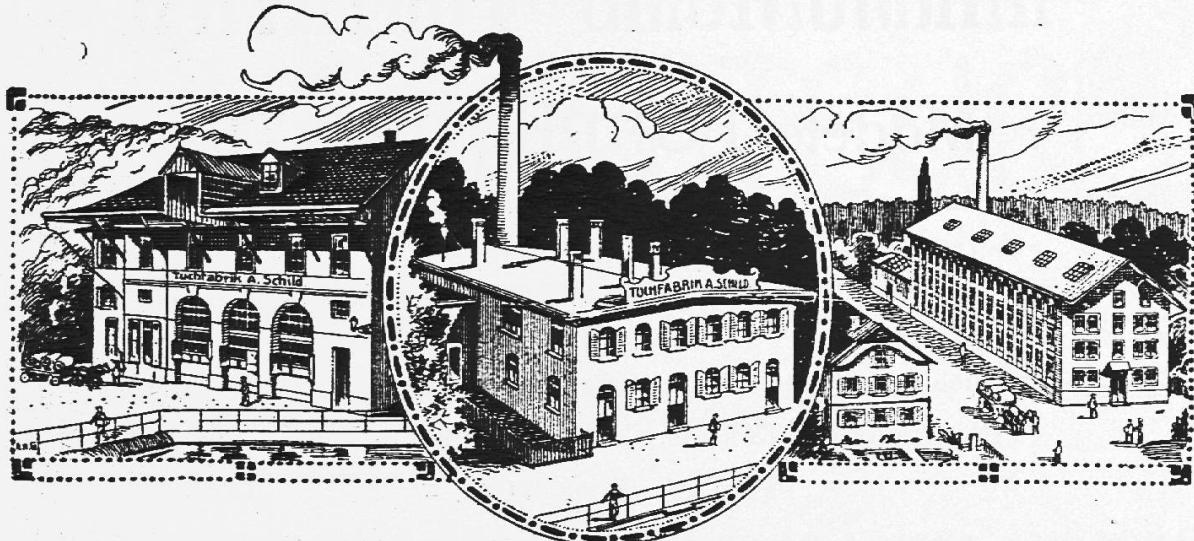
L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue du Seyon, 19, NEUCHATEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :
Funèbres Lausanne.

La Fabrique de draps A. SCHILD BERNE



Environ 100 ouvriers -- Fondée en 1866 -- Installations modernes

manufacture les effets de laine tricotés ou tissés et fournit des étoffes solides pour hommes, dames et jeunes gens. Demandez tarifs et échantillons.

N. B. — La fabrique n'expédie que des draps manufacturés dans ses établissements. Elle possède des machines spéciales pour préparer les effets de laine.

La place de Directeur de l'Ecole Hôtelière de la Société suisse des Hôteliers, à Cour, Lausanne. est au concours

Cette place est à repourvoir pour le **1er septembre 1911**.

Les candidats doivent être instituteurs très capables ou des hôteliers ayant si possible connaissances pédagogiques ; ils doivent connaître à fond le français et l'allemand, si possible l'anglais, être à même de bien diriger l'Institut sous tous les rapports et d'y exercer une discipline sévère. — Entrée en fonctions : 1er septembre 1911. Traitement au début : 4000 fr., plus entretien complet de l'intéressé et de sa famille. Au cas où la dame pourrait occuper le poste de gouvernante, elle serait rétribuée en conséquence.

Pour la même date, **on demande** aussi un **PROFESSEUR INTERNE** célibataire, énergique, connaissant les langues, qui aurait à s'occuper, à côté des leçons, principalement de la surveillance des élèves. Traitement : 1800 fr. à 2400 fr. par an, plus entretien complet. Il aurait l'occasion de suivre les cours de l'Université pour l'obtention d'un brevet pour l'enseignement supérieur.

Offres écrites avec curriculum vitæ très bref, détails sur la famille et références de premier ordre, sont à adresser **jusqu'à la fin de mai**, à la Direction de l'Ecole Hôtelière, à Cour, Lausanne. H 12094 L

HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle L'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

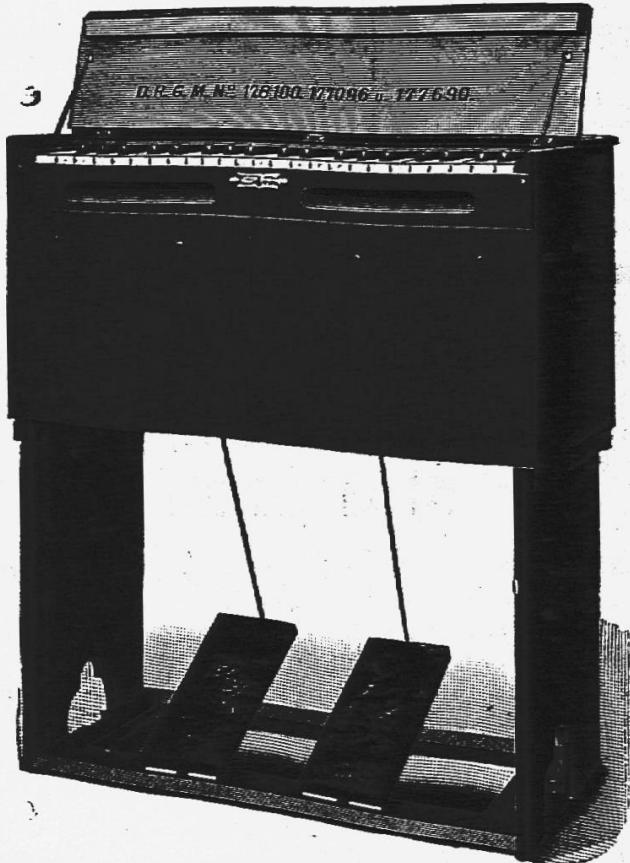
Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm.
en coffre 64 × 34 × 30 cm.

En quelques secondes **L'Orphéoniste** est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 400.—



GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FÖTTISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLVII^{me} ANNÉE. — N° 20

LAUSANNE — 20 Mai 1911.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR. ET. ÉCOLE. RELIGION.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



Les Machines à coudre SINGER

ont obtenu à

L'Exposition universelle de Bruxelles 1910
le Grand Prix

(LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE)

*Cette nouvelle et importante
distinction confirme leur*

SUPÉRIORITÉ ABSOLUE

LES MACHINES A COUDRE SINGER

ont également reçu les

Plus Hautes Récompenses (Grands Prix)
aux Expositions universelles de

PARIS
(1878-1889-1900)

St-LOUIS (E. U. A.)
(1904)

MILAN
(1906)

Grandes facilités de paiement — Escompte au comptant
Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNF Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Biénné, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

35 centimes. Collection des 100 chefs-d'œuvre qu'il faut lire **35 centimes.**

Collection d'une édition très soignée, composée uniquement des chefs-d'œuvre immortels des écrivains de tous les temps et de tous les pays.

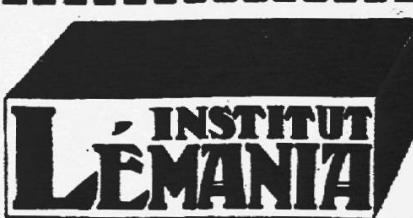
Chaque volume de 128 pages **35 centimes**

Volumes parus :

- | | |
|-----------------------|---|
| Balzac | 3. La Grenadière. — Le Chef-d'OEuvre inconnu. — Jésus-Christ en Flandre. |
| Balzac | 15. Mercadet, homme d'affaires. |
| Balzac | 20. La Paix du Ménage. — Adieu. — Le Réquisitionnaire. |
| Balzac | 39. Le Colonel Chabert. — Gobseck. |
| Béaumarchais | 17. Le Mariage de Figaro. |
| Beaumarchais | 36. Le Barbier de Séville. |
| Béranger | 12. Chansons. |
| Boileau | 21. Le Lutrin vivant. — L'Art Poétique. — Les Satires. |
| Chateaubriand | 13. René. — Les Aventures du dernier Abencerage. |
| Corneille | 4. Le Cid. — Polyeucte. |
| Corneille | 28. Les Horaces. — Cinna. |
| Corneille | 34. Le Menteur. — Nicodème. |
| Le Comte de Las-Cases | 7. Napoléon à Ste-Hélène. |
| La Bruyère | 35. Les Caractères. |
| Molière | 10. Le Misanthrope. |
| Molière | 22. L'Avare. |
| Molière | 32. Les Femmes savantes. |
| Molière | 40. Le Bourgeois gentilhomme. — Les fourberies de Scapin. |
| Musset | 2. Les Nuits. — Rolla. — Le Saule. — Don Paez, etc. |
| Musset | 6. A quoi rêvent les Jeunes Filles. — Les Marrons du feu. — Poésies diverses, etc. |
| Musset | 11. Namouna. — La coupe et les lèvres. — Poésies diverses. |
| Musset | 14. On ne badine pas avec l'amour. — Un Caprice. — Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. |
| Musset | 19. Mimi Pinson. — Histoire d'un Merle blanc. — Le Secret de Javotte. |
| Musset | 27. Le Chandelier. — Louison. |
| Musset | 30. Lorenzaccio. |
| Musset | 33. Carmosine. — Fantasio. |
| X. de Maistre | 29. Voyage autour de ma chambre. |
| Gérard de Nerval | 5. Sylvie. — La Main enchantée. |
| Ed. Poë | 1. Le Scarabée d'Or. — Double Assassinat dans la Rue Morgue. |
| Racine | 24. Phèdre. — Andromaque. |
| Racine | 26. Les Plaideurs. — Britannicus. |
| Racine | 31. Bérénice. — Bajazet. |
| Regnard | 23. Le Légataire universel. |
| Regnard | 38. Les Folies amoureuses. — Le Bal. |
| J.-J. Rousseau | 16. Les Rêveries du Promeneur solitaire. |
| Bern. de St-Pierre | 25. Paul et Virginie. |
| Shakespeare | 9. Roméo et Juliette. |
| Shakespeare | 18. Le Roi Lear. |
| Voltaire | 8. Candide. |
| Voltaire | 37. Zadig. — Jeannot. |

Les numéros 41 et suivants paraîtront régulièrement.

Rabais de 5 % aux membres du Corps enseignant.



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation **approfondie** et rapide
aux **BACCALAURÉATS** (scientifique et classique),
à la **MATURITÉ FÉDÉRALE**
et au **POLYTECHNICUM FÉDÉRAL**,

300 élèves en 2 3/4 ans, 95 % de succès

Association suisse des directeurs d'instituts

BUREAU OFFICIEL A ZOUG

Placement du personnel enseignant, renseignements sur achats et ventes.

Vacance : 1 professeur p. comptabilité, langue italienne, correspondance commerciale. Entrée de suite.

Cherchent place : Institutrice, degré secondaire. Instituteur, deux langues. English teacher. Maître de musique. Institutrice, langue allemande. Professeur français.

Cherché : Associé instit. pour jeunes gens, ville importante, langue allemande.

FRUTIGEN Oberland HÔTEL DE LA GARE Bernois

ET RESTAURANT

Spécialement recommandé aux écoles et aux sociétés.
Locaux spacieux. — Arrangements favorables pour
excursions en voiture et en break.

Za 2499 g.

Propriétaire: Fr. HODLER-EGGER.

VALLÉE DE JOUX

Courses scolaires

Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches et jours fériés sont valables pour le retour le même jour.